

## INTRODUCTION ET CONTEXTE GÉNÉRAL

Depuis une dizaine d'années, la production architecturale des années 1960 rencontre un intérêt croissant des milieux de la recherche et du grand public. Le temps faisant son œuvre, le recul historique permet de mieux apprécier, selon des critères objectivables, l'apport de cette période et de la mettre en perspective dans le continuum de l'histoire de l'architecture. En Belgique francophone, de nombreuses initiatives témoignent de ce nouvel intérêt.

À Liège, cette tâche de mise en perspective semble plus complexe : en effet, dans l'imaginaire collectif des liégeois, cette période de l'histoire urbaine est jugée avec sévérité : c'est celle où les arbitrages en faveur d'une mobilité individuelle par voitures produisent des conséquences infrastructurales que l'on constate encore en 2013 malgré l'air du temps changeant : pénétrantes autoroutières, transformation des quais de Meuse en voies rapides. C'est une politique qui fut conduite dans de nombreuses villes, mais peut-être a-t-elle pris à Liège un tour plus aigu du fait d'une topographie contraignante empêchant notamment le tracé d'une ceinture urbaine de contournement. Deuxième point important de la politique urbaine publique qui nourrit un désamour à l'égard de cette période : les autorités municipales choisissent de stimuler la construction en hauteur en faveur du secteur de la promotion immobilière privée, arguant de l'inadaptation du parc existant à se conformer aux nouveaux standards de vie, et de la nécessité de maintenir au centre de la ville un certain volume de population.

---

## LE DOMAINE UNIVERSITAIRE DE LIÈGE ET SON PATRIMOINE ARCHITECTURAL

---

Pierre FRANKIGNOULLE

*Chargé de cours à l'Université de Liège*

---

Dans le paysage urbain, cette politique s'est traduite par l'apparition de nombreux immeubles en hauteur, interventions qui se sont opérées à parcellaire inchangé, par addition d'opérations individuelles, sans plan d'ensemble, et dont il a résulté un paysage hétérogène, particulièrement dans les quartiers emblématiques de la « Belgique léopoldienne », ceux de la période de grande prospérité économique des années 1880-1914, et qui a touché des lieux stratégiques en termes d'image urbaine : par exemple les quais de Meuse.

À côté de ces réalisations, deux opérations d'envergure font contraste et sont aujourd'hui positivement regardées comme emblématiques de cette période des années 1960 : le quartier de Droixhe, ensemble de 1800 logements sociaux construits selon les préconisations de la Charte d'Athènes, et le domaine universitaire du Sart-Tilman.

Bien que présentant d'évidentes différences de programme (un campus et un ensemble de logements), ces deux réalisations affichent de fortes similitudes dans leur mode opératoire : elles ont été réalisées selon un plan global, sur un site non encore urbanisé, et ont été menées sous la conduite des pouvoirs publics.

Depuis sa fondation en 1817, l'Université de Liège était confrontée à des difficultés d'adéquation optimale de ses missions d'enseignement et des locaux où celui-ci s'exerçait. D'adaptation en adaptation, elle aborde la décennie 1880 avec une opportunité qui lui est offerte par un programme national d'investissement décidé par un gouvernement libéral souhaitant encourager l'enseignement public. Auparavant, différentes commissions universitaires avaient examiné l'hypothèse d'une reconstruction totale de l'institution, mais sans parvenir à conclure sur ce point.

Dans la décennie 1880, elle doit aussi absorber les conséquences d'une démocratisation (timide, mais réelle) de l'enseignement supérieur, à la faveur d'une loi de 1879 qui ouvre l'université à la moyenne bourgeoisie. Elle se dote alors d'une série d'instituts scientifiques (Botanique, Anatomie, Zoologie, Physiologie, etc.), mais dont l'implantation ne conduit pas à la formation d'un « quartier universitaire » mais une « dissémination par îlots » en différents points de la ville. Dans les années 1930, elle érige le « campus scientifique » du Val Benoît dans une zone à la limite du périmètre communal : c'est la confirmation que les opportunités d'extensions doivent être cherchées dans des zones de plus en plus éloignées du centre de la ville.

Les difficultés d'extension vont s'avérer plus difficiles encore à résoudre à partir des années 1950 alors que s'amorce une démocratisation de l'enseignement supérieur beaucoup plus forte que celle des années 1880.

Une opportunité se présente : le transfert de l'Université au cœur d'une grande forêt préservée des conséquences de l'industrialisation, sur le plateau du Sart-Tilman, au sud de la ville. Cette solution est proposée en 1956 par le groupe d'architectes urbanistes L'Équerre qui planche sur la restructuration urbanistique de la région liégeoise. Les premiers terrains sont acquis en 1959.

Sous la conduite du Recteur Dubuisson, l'Université met en place une organisation sophistiquée pour mener à bien ce chantier dont la nature est inédite en Belgique : organes de programmation, bureaux d'études, commissions internes d'avis.

Choisi comme coordinateur et s'entourant d'une équipe d'architectes, Claude Strebelle conçoit un plan d'urbanisation soucieux du maintien des valeurs naturelles et paysagères du site : les bâtiments seront

implantés sur le couvert forestier le plus dégradé, en forme de fer à cheval autour d'une vallée encaissée, le Blanc Gravier, vallée qui sera totalement préservée, une très forte sensibilité au maintien de ces valeurs naturelles s'étant exprimée à maintes reprises dans différents milieux.

Les financements publics sont favorables dans la première partie de la décennie 1960, signe que l'enseignement supérieur et la recherche scientifique sont considérés comme moteurs du développement économique et du progrès social.

Dès la fin de la décennie 1960, cependant, les circonstances vont devenir moins favorables pour la poursuite du transfert. Les lois d'expansion universitaires conduisent à une multiplication des institutions et à une diminution relative de la part des institutions publiques. La crise des finances publiques des années 1970-1980 aggrave la situation.

En 1989, les autorités de l'Université décident de maintenir un ancrage central dans la ville en y conservant les services et facultés qui n'ont pas encore été transférés : la Faculté de Philosophie et Lettres, l'administration et le Rectorat.

Les deux chantiers marquants dans l'urbanisme universitaire en Belgique francophone sont ceux de Louvain-la-Neuve et du Sart-Tilman.

Contrairement à Louvain-la-Neuve, il n'a jamais été question à Liège de bâtir une ville nouvelle universitaire. Dans les années 1970, c'est le thème du « quartier complémentaire » qui a été mis en avant. Voulant inscrire ce nouvel ensemble dans une géographie d'agglomération, les concepteurs du domaine ont constamment voulu accorder des contraintes à première vue contradictoires : réussir la connexion du site aux réseaux circulatoires de l'agglomération, tout en préservant le site naturel ;

atteindre la taille critique susceptible d'attirer des investissements privés et d'animer le quartier proche, tout en contenant les pressions de suburbanisation ; maintenir le caractère public du domaine, tout en permettant l'exercice des activités universitaires.

À l'intérieur du domaine ou à sa proximité, des équipements au service du public veulent contredire le syndrome de la « tour d'ivoire » : installations sportives et de loisirs, Musée en Plein Air, parc scientifique, hôpital. Ce dernier, non prévu initialement, a renforcé la fréquentation du site par les populations non universitaires, mais a aussi alourdi la pression automobile.

## LES TROIS PHASES DE L'ARCHITECTURE AU SART-TILMAN

Les historiens de l'art qui ont étudié l'évolution du domaine universitaire du Sart-Tilman ont identifié trois grandes phases. Outre les éléments purement stylistiques ou formels qui traduisent les évolutions de la pensée sur l'architecture, ces phases sont le résultat d'éléments qui relèvent surtout du contexte et du mode d'organisation du chantier : exigences des programmes et des différentes « clientèles », modes de passation des marchés, contraintes d'entretien et de maintenance, données budgétaires, action des organes chargés de la politique immobilière.

De plus, la durée de l'entreprise -près de 30 ans, alors qu'initialement, les autorités universitaires misaient sur une dizaine d'années pour finaliser le transfert- a beaucoup joué dans la diversification des expressions architecturales, à un point tel qu'on pourrait s'attendre à y voir le « livre ouvert » des principales tendances de l'architecture de l'après-guerre en Wallonie.



ill. 1 - Restaurant au Sart-Tilman, boulevard du Rectorat, 9, 1967. Architecte A. Jacqmain.



ill. 2 - Poste central de commande, boulevard de Colonster, 2, 1967. Architecte Cl. Strebelle.  
Photographie Andrée Rossillon.

Après 140 années de contraintes strictement urbaines (d'intégration ou de volonté de se singulariser par une démarche monumentale), la « nouvelle contrainte » est celle du respect des valeurs naturelles d'un site considéré comme exceptionnel. Elle donne un sens particulier au concept d'intégration : ici l'intégration a d'abord eu à s'appliquer à un site (relief, espaces forestiers, vallée) avant d'être une intégration entre bâtiments ou à un tissu urbain préexistant.

Un autre point doit être souligné : l'existence d'une fonction de coordination dévolue à l'architecte principal, fonction d'abord remplie par Claude Strebelle, jusqu'en 1985, puis par Jean Englebert jusqu'en 1994.

À propos de Claude Strebelle, on a parlé d'un « modernisme humaniste » : il se rattache à une lignée d'architectes modernistes qui, entre fonctionnalisme et monumentalité, explorent une voie qui serait alimentée par la tradition, le vernaculaire, l'intégration au paysage, au même titre par exemple que d'autres architectes belges marquants de la scène d'après-guerre : Roger Bastin ou Jacques Dupuis.

Parallèlement, il faut souligner l'importance capitale de la trame d'implantation définie par Strebelle et son équipe, cette matrice fondatrice qui, tout en contribuant à un système unificateur, a permis à des architectes à la personnalité parfois très affirmée des expressions libres, tout en rencontrant les exigences du maître d'ouvrage. C'est avec l'aide du bureau hollandais de programmation BSB que cette trame est adoptée : il s'agit d'un canevas dont les axes sont distants de 72 mètres, adapté aux modules généralement utilisés dans les universités : 1,20 m, 3 m et 3,6 m et leurs multiples. La trame est une forme enveloppante qui épouse le parti semi-circulaire de la composition comme une grande toile

d'araignée. Les cercles concentriques sont coupés par des rayons qui déterminent des angles de 7,5 degrés. Chacun de ces points de rencontre des cercles et des rayons détermine une tangente pour l'alignement de un ou plusieurs bâtiments.

La première période architecturale, d'une dizaine d'années (1965-1975), est la plus faste en termes budgétaires, et voit s'ériger essentiellement deux types de bâtiments : ceux de l'infrastructure technique, sociale et communautaire, et ceux destinés à la recherche et à l'enseignement dans les disciplines scientifiques « dures » (Chimie, Physique, Botanique). Ils sont conçus sur la base d'une programmation modulaire établie par le bureau de programmation hollandais BSB, et s'inscrivent dans le contexte du Modernisme architectural : volumes simples, toitures plates, utilisation du béton et absence d'ornementation. Leur caractère massif (par exemple, le bâtiment des licences-recherches de Chimie, vaste parallélépipède de 72 m de long) a pu apparaître au début en contradiction avec le principe d'intégration à la nature. Toutefois, celle-ci a repris ses droits : d'une part par le recouvrement végétal des bâtiments, d'autre part par l'aménagement des abords (point crucial selon Strebelle), qui a permis d'établir une continuité entre l'architecture et la nature.

Le deuxième volet de cette première phase concerne les bâtiments à vocation communautaire : moins dépendants d'une programmation « scientifique » et modulée, ils sont avant tout empreints de la personnalité des auteurs de projet, en particulier d'André Jacqmain, qui, avec les homes pour étudiants et le restaurant [ill. 1] signe deux bâtiments dont le style se situe entre brutalisme et expressionnisme. Claude Strebelle, quant à lui, obtient une intéressante synthèse entre forme et fonction (Centrale de chauffe et Poste central de Commande) [ill. 2].

La seconde période identifiée par les historiens de l'art s'étend du milieu des années 1970 à 1985, c'est-à-dire à la fin de la mission de Claude Strebelle. Les deux interventions les plus marquantes, le bâtiment de la Faculté de Droit et celui de la Psychologie manifestent une très ferme intention de se tourner vers une architecture « villageoise ». Ce changement est justifié et annoncé par Strebelle dès 1977 : « Jusqu'à présent, dans l'ensemble, les constructions sont rigides et correspondent à un type d'organisation auquel tout le monde croyait il y a dix ou quinze ans ». Outre les impératifs d'adaptation au relief dans le cas de ces deux bâtiments, il y a une inflexion architecturale manifeste : les volumes se morcellent, les toitures s'inclinent, la brique apparaît (en Psychologie). C'est une architecture villageoise plus qu'urbaine (l'ascenseur du Droit évoquant le clocher qui voisine avec le « château fort » du restaurant), sans pour autant verser dans le traditionalisme ou le régionalisme.

Si l'adoption d'un « style villageois » peut être lue comme une réaction à la rigidité des premiers Instituts, il en va de même avec l'apparition au Sart-Tilman du courant postmoderne représenté par les Centres sportifs et d'hébergement du Blanc Gravier de Bruno Albert (1985).

La troisième phase architecturale des historiens de l'art commence au milieu des années 1980. Elle est marquée par un contexte budgétaire moins favorable, par la fin de la mission de Strebelle et son remplacement par Jean Englebert (1985-1994), par la décision de 1989 (maintien d'un ancrage au centre urbain) et par les chantiers de rénovation des bâtiments universitaires au centre de la ville, en vertu précisément de cette décision de 1989. Une dotation des pouvoirs publics de 1991 permet de planifier plusieurs ouvrages importants, mais on ne retrouvera pas les moyens financiers des années 1960.

Pour cette dernière période, il est difficile de déceler une évolution architecturale précise, sinon celle allant vers une « simplification » de l'architecture ». Les raisons en sont principalement budgétaires. Elles influencent les programmes et les procédures de marché : prise en compte des coûts de maintenance des bâtiments (qui conduit à faire souvent recouvrir le béton par des matériaux faciles à entretenir), recours à des procédures d'appel d'offres, réduction du personnel « maison » affecté à la politique immobilière. La « simplification » peut aussi être vue comme réaction à la complexité des immeubles de la seconde période.

Peut-être que plus que la volonté de démonstrations architecturales, ce sont des personnalités de la scène architecturale belge des années 1960-1985 qui ont trouvé un cadre naturel et organisationnel propice à leur expression, et certains d'entre eux, comme Charles Vandenhove, vont connaître une carrière internationale.

Pour revenir au thème du « panorama » de l'architecture de l'après-guerre en Wallonie, il faut signaler que quelques tendances fortes de l'architecture belge ne sont pas représentées au Sart-Tilman. Ainsi, on n'y trouve pas d'expressions régionalistes ou vernaculaires alors que le caractère naturel accentué du site- une forêt de type ardennais- aurait pu conduire à cette option. Pareillement, dans les années 1990-2000, on ne trouve pas au Sart-Tilman les tendances novatrices qui animent la scène belge (surtout flamande il est vrai) : néomodernisme, minimalisme, néo-classicisme, dé-constructivisme.

Dans un article de 1968, le critique d'architecture Pierre Puttemans a qualifié le Sart-Tilman de « miracle liégeois ». Pour autant qu'un miracle soit explicable, on peut avancer l'hypothèse qu'il tient avant tout à la nature de la relation entre les deux « bras » principaux de cette entreprise, Au-



ill. 3 - Institut de Physique (Licences et Recherches), allée du Six août, allée de la Physique, 1967. Architecte P. Houbert.  
Photographie Homme et Ville, 2007.

teurs de projet et Maître d'ouvrage : identité d'objectifs et de vues, répartition claire des rôles et attributions, dialogue poussé et constant. De nombreux témoignages insistent sur cette qualité des relations, sur le fait que le « client », en l'occurrence l'Université, suivait de très près les dossiers, même si la forme architecturale qui résultait de cette élaboration collective demeurerait du ressort exclusif des architectes : par exemple, André Jacquemain épingle la « liberté totale » qu'il a eue dans son travail, aussi bien à Liège qu'à Louvain-la-Neuve, ce que confirme d'une certaine manière l'architecte Jean Maquet lorsqu'il dit que « jamais on ne parlait d'architecture : on la glissait ». Bruno Albert, pour sa part, souligne l'importance d'une « maîtrise d'ouvrage éclairée ». C'est sans doute le mot « synthèse » qui définit le mieux la démarche et le processus. En présence d'autant de logiques

qui, rapidement, pouvaient s'avérer discordantes et sombrer dans une architecture de compromis, la liberté des auteurs de projet a permis, par le jeu d'une subtile alchimie entre autonomie et concertation, de réaliser une synthèse d'éléments très hétérogènes : exigences fonctionnelles et programmatiques, volonté de respect du site naturel, données budgétaires, contraintes organisationnelles, stratégies des différents acteurs.

## QUELLE ADAPTATION ?

À l'aune d'une exigence qui n'a cessé de prendre de l'importance, celle du développement durable et de maîtrise des coûts de l'énergie, les bâtiments de cette période posent aujourd'hui trois types de problèmes : adaptation aux nouvelles exigences, correction des erreurs et isolation des constructions.

Si certains immeubles peuvent s'adapter positivement aux évolutions dans les domaines de l'enseignement et de la recherche, c'est qu'à l'origine, ils ont été conçus de manière souple pour permettre ces évolutions. Il en est ainsi par exemple du bâtiment de Physique (de l'architecte P. Humblet, 1967) [ill. 3] dont les gaines techniques, posées verticalement, autorisent des adaptations. Les faux plafonds sont également accessibles et l'on peut affecter des locaux à d'autres usages (des pièces de laboratoires en bureaux, ou salles de cours ou de réunion). Là où, en revanche, les faux plafonds sont en béton (par exemple au Centre Hospitalier Universitaire), les adaptations sont plus problématiques et les coûts de transformation bien plus élevés. Le problème de l'isolation thermique semble plus aigu encore pour certains bâtiments : la plupart des immeubles ont été, par exemple, équipés de vitrages simples souvent encastrés dans les murs ; et là, en plus des coûts, se pose la question de la modification esthétique et du « message architectural » contenu dans l'œuvre d'origine.

Pour ce qui touche à la reconnaissance et à la protection de ce type de patrimoine, de plus en plus nombreux sont les bâtiments de cette époque à être mentionnés dans des in-

ventaires. Une actualisation d'un inventaire du patrimoine monumental de 1974 réalisée en 2004 acte cette évolution d'un élargissement des « objets » patrimoniaux dignes de reconnaissance et/ou de protection, mais la mesure de classement touche encore assez peu d'immeubles des années 1960 : elle s'applique d'abord aux réalisations « Art nouveau » et à celles des années 1920-1930. Pour ce qui concerne le patrimoine bâti de l'Université, et particulièrement celui du domaine universitaire, il faut signaler le classement d'une partie du Centre Hospitalier universitaire de Charles Vandenhove : le grand hall d'accueil et la verrière qui le coiffe (classement intervenu assez tôt : en 1994).

Sans doute pourrait-on penser que bien d'autres réalisations du domaine universitaire au Sart-Tilman mériteraient cette consécration patrimoniale, comme témoignages d'un « moment » particulièrement fécond qui fut celui d'une réunion de talents de la scène architecturale belge francophone. Mais il faut aussi garder à l'esprit que cette mesure pourrait contrecarrer les évolutions fonctionnelles des bâtiments : il y a donc cette délicate équation qui consiste à mettre en balance les avantages et inconvénients de cette procédure.



## BIBLIOGRAPHIE

- Charlier, 2010** : S. Charlier (direction), *L'architecture à Liège au XX<sup>e</sup> siècle*, numéro thématique de Art& Fact, revue des historiens de l'art, des archéologues et des musicologues de l'Université de Liège, Liège, 2010.
- Evens, 2010** : C. Evens, *La gestion du patrimoine contemporain de l'Université de Liège : bilan du passé et défis du futur*, S. Charlier (direction), *L'architecture à Liège au XX<sup>e</sup> siècle*, numéro thématique de Art& Fact, revue des historiens de l'art, des archéologues et des musicologues de l'Université de Liège, Liège, 2010, p. 183-186.
- Frankignoulle, 2005** : P. Frankignoulle, *L'Université de Liège dans sa ville (1817-1989). Une étude d'histoire urbaine*, thèse de Doctorat en Philosophie et Lettres (Histoire), Université Libre de Bruxelles, année académique 2004-2005.
- Henrion, 1996** : P. Henrion (dir.), *Le domaine universitaire du Sart-Tilman*, Namur, Carnets du Patrimoine, 16, ministère de la Région wallonne, Direction générale de l'Aménagement du Territoire, du Logement et du Patrimoine, Division du Patrimoine, 1996.
- Huet, 2013** : C. Huet, *La ville de Liège et son patrimoine moderniste*. Mémoire présenté en vue de l'obtention du diplôme de Master en Architecture, Université de Liège, année académique 2012-2013.
- Jeuniaux, 2000** : C. Jeuniaux, *Histoire d'un Patrimoine naturel liégeois*. Le Sart-Tilman, Namur, D.G.R.N.E., Travaux, n° 22.
- Merenne, 1991** : B. Merenne, *L'évolution urbaine de 1945 à nos jours*, in J. Stiennon (dir), *Histoire de Liège*, Toulouse, Privat, p. 273-302.
- Micha, 2000** : E. Micha, *Évolution de l'architecture du domaine universitaire du Sart-Tilman*, Mémoire présenté en vue de l'obtention du grade de licenciée en Histoire de l'art, archéologie et musicologie, Université de Liège, année académique 1999-2000.
- Patrimoine, 2004** : *Patrimoine architectural et territoires de Wallonie*. Liège, Sprimont, ministère de la Région wallonne, Mardaga, 2004.
- Puttemans, 1967** : P. Puttemans, *La nouvelle Université de Liège au Sart-Tilman. Le miracle liégeois*, in Beaux-Arts, samedi 27/4/1967, n° 1204.
- Strebelle, 1977** : C. Strebelle, *Sart-Tilman, 10 ans après* in Architect Action n° 5, décembre 1977, p. 27-28.

